

LE COMMENTAIRE D'AUGUSTIN LANDIER ET DAVID THESMAR

Le grand bond en avant de la démocratie française

Bercé par le souvenir de ses grands hommes, notre pays rêve souvent d'avoir à sa tête des individus dignes d'entrer au Panthéon. En témoigne la référence persistante au général de Gaulle, capable à la fois de lancer l'appel du 18 juin et de payer lui-même ses factures d'électricité. Cette idéalisation du politique n'est pas contradictoire avec une forte défiance à son égard : elle en est même la cause. C'est précisément parce qu'ils voudraient élire des saints qui soient à la fois impavides et désintéressés que les Français sont déçus par la classe politique. Mais le syndrome récurrent du « tous pourris » n'est pas la conséquence la plus néfaste de cette utopie de l'homme politique désintéressé. Celle-ci nous a conduits pendant des décennies à négliger l'importance pour la vie démocratique de contre-pouvoirs indépendants et d'une réelle transparence.

Il semble que l'opinion publique soit actuellement en train de se défaire de cette mythologie dangereuse. L'affaire Woerth est le révélateur de cette évolution, positive selon nous, des représentations du politique en France.

En particulier, cette affaire consacre le glissement dans l'opinion de la logique du procès d'intention à celle du conflit d'intérêts. Est-il besoin de le rappeler : en France comme ailleurs, les conflits d'intérêts sont partout. Cumul des mandats nationaux et locaux pour les députés, emploi d'anciens banquiers pour formuler des propositions de régulation du secteur, hommes politiques qui monnaient leurs réseaux publics auprès d'entreprises privées, députés chefs d'entreprise etc. Mais comme le rappelle très justement le politologue Yves Mény, la tradition démocratique française, historiquement, nie la logique même du conflit d'intérêts. En refoulant la véritable nature, simplement humaine, des hommes politiques ou des grands commis de l'Etat, la société préfère

implicitement parier sur l'élan héroïque, qui consiste à sacrifier les intérêts privés sur l'autel de la chose publique. Dans ce contexte, soupçonner qu'un homme politique en situation de conflit d'intérêts puisse hésiter, serait au mieux une faute de goût, au pire un acte de calomnie.

Comme souvent, c'est l'opacité qui engendre le soupçon, pas la transparence. [...] Sous la pression d'une opinion qui les sait tentés, les intéressés trouveront plus facilement la force de dire « non » aux intérêts privés qui les sollicitent.

Pourtant, expliciter en amont un conflit d'intérêts n'équivaut pas à une condamnation morale de l'intéressé. En fait, cela le dédouane plutôt. Comme souvent, c'est l'opacité qui engendre le soupçon, pas la transparence. Si les conflits d'intérêts sont reconnus explicitement, le public n'ira pas chercher ailleurs. Les intéressés eux-mêmes, sous la pression d'une opinion qui les sait tentés, trouveront plus facilement la force de dire « non » aux intérêts privés qui les sollicitent. Lorsque les conflits d'intérêts sont tus, tout le monde peut avoir un agenda caché : c'est le règne de la paranoïa.

Les démocraties scandinaves ou anglo-saxonnes, peut-être plus pragmatiques que nous sur les failles des hommes politiques, abordent le problème frontalement. Première solution : interdire, purement et simplement, certaines situations délicates pour les intéressés eux-mêmes. C'est par exemple le cas des commissaires européens, qui ne peuvent pas traiter les affaires concernant des entreprises pour lesquelles ils ont travaillé. Seconde solution : informer le public. Par exemple, aux Etats-Unis, les entreprises privées financent une

grande fraction des campagnes des hommes politiques, ce qui fait évidemment peser des soupçons légitimes sur leur partialité une fois élus. Sachant la chair faible, le législateur américain a donc fait le choix de mettre les politiques sous surveillance du public. L'information détaillée sur le

financement des campagnes est disponible sur Internet, en format facilement accessible (par exemple sur le site OpenSecrets.org). On peut aussi apprendre en un clic si tel ou tel régulateur a quitté le secteur public pour rejoindre l'une des entreprises qu'il régulait. Cette souplesse d'information ne serait pas possible sans Internet et va de pair avec l'émergence des blogs et d'une nouvelle presse qui mise avant tout sur le Web et l'investigation.

Il ne faut donc pas se méprendre sur la signification des affaires récentes : notre démocratie progresse dans le bon sens, l'opinion semble enfin faire le distinguo entre conflit d'intérêts et corruption. Mais le chantier n'est pas terminé. La prochaine étape est d'informer systématiquement, via Internet, sur tous les conflits d'intérêts au sein de l'Etat : carrière des politiques et hauts fonctionnaires, intérêts financiers des députés et sénateurs... Car la démocratie, pour être irréprochable, doit être transparente.

Augustin Landier est professeur de finance à la Toulouse School of Economics et David Thesmar à HEC.